 

Termes de référence

**Recrutement d’un(e)consultant(e) national(e) pour développer la stratégie nationale de santé maternelle et néonatale**

**Justificatifs**

La Tunisie a pu enregistrer au cours de ces dernières décennies des acquis considérables grâce à une stratégie de développement social, axée sur les composantes économique et sociale se traduisant par des dépenses publiques de plus de 30% de PNB, des dépenses sociales, éducation et santé en particulier de l’ordre de 20% du PNB et la meilleure gestion des déterminants sociaux de santé (habitat, environnement salubre, eau potable, alimentation, scolarisation, travail, …) . Dans le domaine de la santé, la Tunisie a développé son système par l’extension de l’infrastructure dans les secteurs public et privé, la généralisation de la couverture sanitaire à travers la mise en œuvre de la stratégie des soins de santé de base et l’engagement des reformes du système de santé et d’assurance maladie, d’amélioration de la qualité des services et de la maîtrise des dépenses de santé.

La résultante de cette politique est que la Tunisie est considérée actuellement comme l’un des pays à revenu intermédiaire qui ont le plus réussi leur transition socio-économique et qui a convergé progressivement vers les niveaux de revenus des pays développés comme en témoigne les données de l’INS : Dépenses annuelles moyennes par ménage ont passé de 2665 DT en 1985 à 8211 en 2005, le développement urbain, la régression de l’analphabétisme et une généralisation de la scolarisation chez les garçons comme chez les filles.

Concernant les indicateurs de santé, on enregistre une amélioration continue des indicateurs globaux comme le reflètent l’allongement de l’espérance de vie à la naissance, l’éradication ou la maîtrise de plusieurs maladies endémiques et la diminution notable des taux de mortalité infantile (TMI), mortalité juvénile (TMJ), mortalité maternelle (TMM). Ces avancées sont jugées nettement meilleures par rapport aux autres pays qui ont un niveau comparable de revenu et de dépenses de santé et la plupart des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) fixés par la communauté internationale pour l’horizon 2015, sont en passe d’être atteints.

En dépit des efforts consentis dans le domaine de la santé et plus particulièrement celui de la santé de la femme et de l'enfant, le taux de mortalité maternelle se situe encore à un niveau relativement élevé. Même si ce taux reste parmi les moins élevé de la région MENA, le premier rapport national sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement publié en 2014 a déjà insisté sur le fait que la Tunisie ne pourra pas atteindre l'objectif de réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle.

En 2011, selon les résultats de l'enquête MICS 4, le taux de mortalité des enfants avant d'atteindre l'âge de 5 ans est 19,4 pour mille, contre 52,8 pour mille en 1990. L'objectif de réduire des deux tiers le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans serait atteint si la Tunisie réussit à réduire ce taux d'au moins 2 points d'ici 2015

L’année 2015 est une année importante dans la mesure où elle sera marquée par le lancement des objectifs du développement durables (ODDs) ; ce nouveau cadre de développement constituera une opportunité pour la Tunisie pour doubler les efforts afin d’accélérer la réduction de la mortalité maternelle et néonatale ; les différentes études et évaluations conduites ces dernières années en matière de SMNN ont insisté de la nécessité de disposer (1) d’une nouvelle vision en matière de SMNN, (2) d’une stratégie qui devra s’aligner à un élan national de promotion de la femme tunisienne, la préservation des nouveaux nés, aux efforts de réduction des inégalités sociales et territoriales, à l’optimisation des ressources disponibles et la reddition des comptes dans l’usage des ressources nationales, et finalement (3) d’une approche qui prenne en compte les déterminants socio politiques dont la capacité financière des ménages et celles du pays, l’exercice du droit à la santé, consacré dans la constitution, le respect des droits humains de la femme et de l’enfant.

C’est dans ce cadre, qu’un programme conjoint en santé maternelle et néonatale a été développé et signé en 2015 entre le Ministère de la Santé et le système des Nations Unies en Tunisie. Ce programme a permis d’appuyer le développement de plusieurs études, revues et analyses sur la question de la SMNN en Tunisie. Ce programme conjoint vise également à doter le pays d’une nouvelle stratégie en santé maternelle et néonatale qui remplace l’ancienne stratégie de réduction de la mortalité maternelle.

**CADRE GENERAL :**

Cette consultation s’inscrit dans le cadre du programme conjoint en santé maternelle et néonatale 2015-2019, engagé par le ministère de la santé et le Système des Nations Unies (UNFPA, OMS, ONUSIDA et UNICEF).

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de travail annuel 2017-2018, le Ministère de la Santé, en collaboration avec l’organisation Mondiale de la Santé, prévoit le recrutement d’un(e)consultant(e) national(e), pour appuyer le développement de la stratégie nationale de santé maternelle et néonatale 2019-2023.

**PRODUITS ATTENDUS :**

A la fin de la mission, le/la consultant(e) aura développer le document de la stratégie de SMNN et du plan opérationnel de cette stratégie.

**TACHES A ACCOMPLIR :**

Sous la supervision d’un comité technique restreint piloté par la DSSB, le(a)consultant(e), aura à:

* Développer la note méthodologique pour la mise en œuvre de la consultation. Cette note devra être validée par le comité restreint de suivi de la consultation
* Assurer une revue documentaire des différentes productions en relation avec la question de santé maternelle et néonatale en Tunisie.
* Organiser des séances de travail avec les représentants de structures gouvernementales, non gouvernementales, académiques et celles du secteur privé ; ces réunions serviront pour approfondir davantage la réflexion autour des axes de la stratégie SMNN
* Prendre part à l’atelier de réflexion autour de la stratégie SMNN organisé par le SNU et qui aura lieu en mars 2018.
* Faciliter 03 ateliers inter régionaux de réflexion autour de la stratégie nationale SMNN et de son plan opérationnel
* Développer la stratégie de SMNN et du plan opérationnel en tenant compte des recommandations et résultats des ateliers inter régionaux et aussi en s’inspirant des recommandations, orientations, cadres stratégiques et guidelines internationaux en matière de SMNN.
* Faciliter un atelier national de présentation de la stratégie SMNN et de son plan opérationnel
* Tenir compte des recommandations et commentaires émanant de l’atelier national dans la version finale de la stratégie et du plan opérationnel.
* Co-Faciliter un atelier pour présenter et valider le document sur les options de panier de services nécessaires en SMNN.
* Tenir compte des commentaires et des suggestions découlant de l’atelier national, dans la version finale du document.

**PROFIL DU CONSULTANT NATIONAL:**

Formation supérieure en sciences sociales, médicales, ou autre,

(a) une expérience approfondie des programmes nationaux de santé en Tunisie.

(b) une connaissance du contexte national et international lié aux questions de SMNN.

(c) une connaissance du système de santé, des programmes, stratégies mis en place en SMNN.

(d) une expérience en matière de recherche.

(e) appuyé, développé de stratégies, ou programmes le domaine de la santé serait un atout.

**CONDITIONS ET DUREE DE TRAVAIL:**

1. Lieu: Tunisie
2. Durée: 60 jours de travail à partir de la date de la signature du contrat, étalée entre le20 mars et le30 novembre 2018.
3. A l’issue de la mission, le/la consultant(e)aura rédigé les livrables tels que définis dans le produit et les taches.

**HONORAIRES ET MODALITES DE PAIEMENT :**

A l’issue du travail demandé et de la remise du rapport requis qui aura été jugé acceptable par le comité technique restreint, le(a)consultant(e) percevra des honoraires en Dinar Tunisien payable comme suit :

* 30% à la signature du contrat et validation de la note méthodologique.
* 30 % suite à la tenue des ateliers inter régionaux.
* 40% à la remise du document final validé par le comité.

**MODALITES DE SOUMISSION**

Le consultant est appelé à soumettre un dossier comprenant :

- Une note méthodologique précisant la démarche à adopter dans le travail avec un calendrier d’exécution

- Un CV détaillé actualisé

- Tout candidat doit disposer des autorisations et documents nécessaires selon la réglementation tunisienne en se référant à l'arrêté précisant les modalités de l'exercice d'une activité complémentaire rémunérée pour les salariés et les retraités.

Les personnes intéressées par le présent appel à candidature, sont priées d’envoyer leur C.V., accompagné d’une note méthodologique, à l’adresse email suivante : [sondes.dahnes79@gmail.com](mailto:sondes.dahnes79@gmail.com) en copiant [nissafba@yahoo.fr](mailto:nissafba@yahoo.fr) [bouafif.nissaf@gmail.com](mailto:bouafif.nissaf@gmail.com) [mchaouchm62@gmail.com](mailto:mchaouchm62@gmail.com)